

# Cérons

**BULLETIN MUNICIPAL N°36**  
**Octobre 2012**

## Le Mot du Maire



### Emplois et formations dans le secteur viticole

Septembre... c'est le moment pour les enfants et les enseignants de reprendre le chemin de l'école, mais c'est aussi le temps pour les viticulteurs et les agriculteurs de rentrer leurs récoltes après des mois de travail dans les vignes et les champs.

Pour mener à bien ces travaux, ces chefs d'entreprises ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée et expérimentée.

Sur la commune de Cérons, comme sur l'ensemble du territoire du Sud-Gironde, de nombreuses exploitations viticoles ont besoin de main d'œuvre occasionnelle ou permanente.

Sur ce même territoire, de nombreux demandeurs d'emplois peuvent être intéressés par ces métiers. Aussi, devant ce constat, le CCAS et la Mairie de Cérons ont décidé de s'associer pour mettre en place une journée, au cours de laquelle ces personnes à la recherche d'un emploi, seraient mis en contact avec des chefs d'entreprises.

Cette manifestation aura pour nom « **Forum Emplois Viticoles** » et se déroulera **le 8 novembre 2012** à la salle « Robert Peyronnin » de **9h00 à 17h00**.

Cette journée sera organisée en partenariat avec le Pôle Emploi de Langon, l'ADELFA et la Mission Locale ainsi que plusieurs centres de formation et des entreprises. Seront également présents des représentants des organismes institutionnels.

C'est la première initiative dans ce domaine qui se tiendra dans le Sud Gironde, aussi souhaitons lui un grand succès et beaucoup de réussite pour ces demandeurs d'emploi.





# Forum Emplois Viticoles

Les premières rencontres demandeurs d'emplois et entreprises viticoles dans le Sud-Gironde

Le 8 Novembre 2012

Le Comité Communal d'Actions Sociales et la Mairie de Cérons  
sont heureux d'organiser le premier forum emplois dans le secteur viticole

*Salle Polyvalente « Robert Peyronnin » de 9h00 à 17h00*

**Mieux connaître les emplois et les formations  
dans le secteur viticole**



Le 8 Novembre, le CCAS et la Mairie de Cérons, ainsi que de nombreux partenaires : le Pôle Emploi Langon - l'Association Départementale pour L'emploi et la Formation en Agriculture (ADELFA) - la Mission Locale des 2 Rives (ML2R), donnent l'occasion de présenter les métiers de la viticulture par la profession ainsi que par des entreprises.

A cette journée seront également présents des entreprises susceptibles de proposer des offres d'emploi ainsi que des organismes de formation dans les métiers de la viticulture. Des recrutements seront possibles et nous proposerons aux demandeurs d'emploi de répondre à plus de 50 offres en cours sur le canton.

Par la présence du centre de formation « la Tour Blanche » de Bommès, le centre « Beauséjour » de Gironde sur Dropt et le centre de formation ORFIE de Podensac pour les formations taille de vigne, nous proposons de faire un focus particulier sur les métiers et les qualifications viticoles.

Les organisateurs comme l'agence de Langon de Pôle Emploi Langon, la Mission Locale des 2 Rives, l'ADEFA, le Conseil Régional centraliseront les offres d'emplois grâce aux 20 entreprises invitées.

Cette manifestation, qui est la première initiative de ce genre dans le Sud-Gironde, se veut être la rencontre entre des entreprises qui veulent recruter et des demandeurs d'emploi à la recherche d'un travail, cette journée n'est pas une promotion pour le vin mais une vitrine sur les métiers de la viticulture.



## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

### Concertation avec les habitants et les acteurs de la vie locale

La commission urbanisme chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune a commencé ses travaux avec l'aide du bureau d'études G2C qui a été missionné par le Conseil Municipal pour l'accompagner dans la démarche.

Plusieurs réunions de travail au cours desquelles ont été présenté le déroulement de la mission ainsi que le diagnostic territorial ont déjà eu lieu.

Les premières réunions ont permis au bureau d'études de recueillir les attentes des élus quant au déroulement de la mission et de cerner les motivations de la révision du PLU en vigueur.

**Le déroulement de la mission** est détaillé dans la présentation mise à disposition sur **l'espace client**.

Les motifs de la révision du PLU reprennent la délibération du conseil municipal du 27 mai 2011

**Le diagnostic territorial** a été élaboré par le bureau d'études puis validé par la commission urbanisme.

Lors de la prochaine réunion ce diagnostic sera présenté aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux personnes publiques associées.

Dès lors, ce document sera consultable par les habitants de la commune sur le site internet du bureau d'études via l'espace dédié à la concertation du PLU de Cérons:

[http://www.g2c.fr/portail/rubrique.php?id\\_rubrique=85292](http://www.g2c.fr/portail/rubrique.php?id_rubrique=85292)

**Identifiant : « ceroncc »    mot de passe : « ceron263 »**

L'objet de la dernière réunion de la commission urbanisme a porté sur **les objectifs de développement** de la commune à l'horizon 2015.

**Plusieurs thèmes ont été abordés tels que :**

- Quel développement et quels projets pour Cérons?
- Volonté de préserver les caractéristiques architecturales et urbaines locales,
- Quel type d'habitat à développer?
- Conforter et développer les commerces et les services de proximité,
- Adapter les équipements aux besoins futurs et actuels,
- Réflexion sur les déplacements et les stationnements entre les lieux de vie.

Dans le cadre de **la concertation** avec les habitants et les acteurs économiques de la commune, les prochaines réunions vont être consacrées à la tenue **de différents ateliers** auxquels pourront participer une vingtaine de personnes volontaires ou ciblées en fonction des thématiques abordées.

**Les thèmes des ateliers (1 atelier par demi-journée) sont les suivants :**

1. **Economie**
2. **Qualité de vie locale**
3. **Habitat, formes urbaines**

**Les dates de ces ateliers sont fixées les mercredi 7 et 14 novembre 2012.**

Si vous êtes intéressés pour participer à un de ces ateliers, nous vous invitons à vous faire connaître au secrétariat de la mairie - **tel: 05.56.27.01.17**. Une convocation vous sera alors adressée pour vous communiquer le lieu et l'heure de l'atelier de votre choix.

A l'issue de ces groupes de travail, une après-midi sera consacrée à la présentation des résultats de leurs travaux par les rapporteurs de chaque atelier.



## ENLEVEMENT DES DECHETS VERTS



### ELIMINATION DES DECHETS VEGETAUX

La prochaine date de passage est programmée

**le 24 octobre 2012**

Sont considérés comme déchets verts:

- ⇒ Les branchages coupés et mis en fagots
- ⇒ Les tontes de pelouses mises en sacs

### NE SONT PAS ADMIS

**Les déchets verts non coupés et non attachés déposés en vrac**

Pour toute demande d'intervention, les particuliers devront s'adresser directement par téléphone auprès du secrétariat de Mairie au **05.56.27.01.17** afin de préciser le lieu de ramassage et le volume à évacuer.

Nous vous remercions par avance votre compréhension



## VOTRE MAIRIE



**Mairie de Cérons**  
**Place du Général de Gaulle - 33720 CERONS**

#### Contact :

Tél : 05.56.27.01.17  
 Fax : 05.56.27.26.64  
 Internet : <http://www.cerons33.fr>  
 Email : [mairiedecerons@gmail.com](mailto:mairiedecerons@gmail.com)

#### Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi :	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Mardi :	9 h - 12 h
Mercredi :	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi :	9 h - 12 h
Vendredi :	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

#### FRELONS ASIATIQUES

**Association GDSA 33**  
**(intervention de bénévoles)**

**M. DUGA (Président) : 09 70 28 70 57**  
**R. FOURCASSIES : 06 12 30 39 40**  
**C. BERGEY : 05 56 25 78 98**

Bulletin Municipal de la commune de Cérons

Tirage : 800 exemplaires

Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX

Responsable de la Rédaction : Commission du Bulletin Municipal

Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons

N° ISSN : I629-3010

Dépôt légal à Parution

Impression : SARL AD2C—Toulonne

Crédit photos : non contractuel